

REDUCING RED TAPE FOR A COMPETITIVE CANADIAN PRODUCE SUPPLY CHAIN

The Challenge

The fresh produce supply chain is one of the most highly integrated supply chains around the world. To ensure the ongoing viability of Canada's food system, it is critical to maintain a strong federal regulatory framework in support of both internal and international fresh produce trade.

Increasing market access and sustainability of the Canadian fresh fruit and vegetable industry requires mutual recognition and international alignment of plant health and crop protection regulation, products, and residue limits, to remove costly duplication.

Innovative tools and alternative technologies are needed to help the produce sector fight climate change, combat emerging pests and address other key challenges, while remaining globally competitive. A regulatory environment that aligns Canadian registration requirements and risk assessments with other jurisdictions taking risk-based approaches would ensure timely and cost-effective access to safe, effective solutions and avoid placing Canadian producers at a competitive disadvantage.

The Opportunity

Agriculture and food production must be a national priority in the government's broader Build Canada economic strategy. Every effort should be made to reduce red tape, remove unnecessary trade barriers and employ a food lens in policy decisions that support the ongoing competitiveness of Canadian producers, while continuing to ensure that Canada maintains high standards for food safety and quality, both domestically and for international trade.

DID YOU KNOW?

In 2024, the Canadian fresh fruit and vegetable supply chain contributed \$18.6 billion to Canada's GDP and supported more than 187,400 jobs in rural, urban and suburban communities from coast to coast to coast.

Conference Board of Canada, 2025

DID YOU KNOW?

In 2024, Canada imported close to \$5.5 billion in fresh produce from the United States, representing a little less than half of all fresh produce imports. Canada also imported another \$3 billion in fresh produce from Mexico.

Statistics Canada, 2025

DID YOU KNOW?

Between 2003-2016, the government's Minor Use Pesticide Program contributed to the prevention of \$9 billion in crop losses, in the range of \$653-\$998M annually, and returned \$42 of net benefits to society for every \$1 invested.

Agriculture and Agri-food Canada, 2017

MORE

LEARN

#FallHarvest

OUR ASKS

To fuel a globally competitive fresh produce supply chain and unleash the untapped potential of our sector as a strategic economic engine for Canada, the Government of Canada should:



Create an enabling regulatory environment for new products, technologies and business practices, including through a focus on regulatory alignment and the acceptance of science-based reviews conducted by other jurisdictions with risk-based approval processes.



Prioritize the registration of crop protection products that support domestic food production by applying a food security lens to Pest Management Regulatory Agency (PMRA) decision-making and policies.



Ensure that the PMRA is sufficiently resourced to fulfill core functions including premarket applications, re-evaluations and minor use registrations.



Reduce audit burden across programs by standardizing inspector protocols and training to ensure fair, risk-based, and predictable enforcement.



Eliminate duplicative reporting requirements under the Federal Plastics Registry by leveraging data already collected and reported under provincial Extended Producer Responsibility programs.



Exclude the Safe Food for Canadians Act and Regulations from the application of the *Free Trade and Labour Mobility in Canada Act and Regulations*, to avoid creating administrative burden and barriers to trade by deferring to a patchwork of provincial and territorial regulations, including in food safety.



Implement a cross-department competitiveness lens, undertake dutiful consultation, and consider cumulative regulatory burden, to avoid unintended negative impacts to food production, food security, and international trade.









RÉDUCTION DES OBSTACLES ADMINISTRATIFS POUR UNE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT EN FRUITS ET LÉGUMES COMPÉTITIVE AU CANADA

Le défi

La chaîne d'approvisionnement en fruits et légumes frais est l'une des chaînes d'approvisionnement les plus intégrées au monde. Pour garantir la viabilité continue du système alimentaire du Canada, il est vital de conserver un cadre réglementaire fédéral solide afin de soutenir le commerce des fruits et légumes frais tant au niveau national qu'international.

Pour accroître l'accès aux marchés et la durabilité du secteur des fruits et légumes frais du Canada, toutes les parties prenantes doivent reconnaître et harmoniser à l'échelle internationale la réglementation, les produits et les limites de résidus relatifs à la santé des végétaux et aux dispositifs phytosanitaires afin de supprimer les dédoublements coûteux.

Des outils novateurs et d'autres technologies sont nécessaires pour aider le secteur des fruits et légumes à lutter contre les changements climatiques, combattre les nouveaux organismes nuisibles et faire face à d'autres difficultés importantes, tout en restant compétitif à l'échelle mondiale. Un environnement réglementaire qui harmonise les exigences d'enregistrement et les évaluations des risques canadiennes avec celles d'autres autorités utilisant des approches fondées sur les risques permettrait de disposer, en temps opportun, d'un accès rentable à des solutions sécurisées et efficaces, et d'éviter de placer les producteurs canadiens dans une position de compétitivité moindre.

L'occasion

L'agriculture et la production alimentaire doivent être des priorités nationales de la stratégie économique globale « Bâtir » du gouvernement. Tout doit être mis en œuvre pour réduire les obstacles administratifs, supprimer les barrières commerciales inutiles et adopter une perspective axée sur l'alimentaire en matière de décisions politiques qui appuie la compétitivité des producteurs canadiens, tout en veillant à ce que le Canada maintienne des normes élevées en matière de qualité et de salubrité des aliments, tant pour le commerce national qu'international.

LE SAVIEZ-VOUS?

En 2024, la chaîne d'approvisionnement en fruits et légumes frais canadienne a contribué pour 18,6 milliards de dollars au PIB du Canada et a soutenu plus de 187 400 emplois dans les collectivités rurales, urbaines et suburbaines d'un océan à l'autre

Conference Board du Canada, 2025

LE SAVIEZ-VOUS?

En 2024 seulement, le Canada a importé pour près de 5,5 milliards \$ de fruits et légumes frais des États-Unis, soit un peu moins de la moitié de la totalité de ses importations de fruits et légumes frais. Le Canada a également importé pour 3 milliards \$ de fruits et légumes frais du Mexique.

Statistique Canada

LE SAVIEZ-VOUS?

Entre 2003 et 2016, le Programme des pesticides à usage limité du gouvernement a contribué à la prévention de pertes de récolte de 9 milliards \$, soit 653 à 998 millions \$ par année, et a rapporté à la société un bénéfice net de 42 \$ par dollar investi.

Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2017

POUR EN SAVOIR PLUS



#FallHarvest

NOS DEMANDES

PPour soutenir une chaîne d'approvisionnement en fruits et légumes frais compétitive à l'échelle mondiale et libérer le potentiel inexploité de notre secteur afin d'en faire un moteur économique stratégique pour le Canada, le gouvernement du Canada devrait :



Créer un environnement réglementaire favorisant les nouveaux produits et les nouvelles technologies et pratiques commerciales, notamment en se concentrant sur l'harmonisation réglementaire et l'acceptation d'évaluations fondées sur la science et menées par d'autres autorités travaillant avec des processus d'approbation fondés sur les risques.



Donner la priorité à l'enregistrement des produits phytosanitaires qui soutiennent la production alimentaire nationale en axant les prises de décisions et les politiques de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) sur la sécurité alimentaire.



Veiller à ce que l'ARLA dispose des ressources suffisantes pour assumer ses fonctions fondamentales, notamment celles liées aux demandes avant la mise en marché, aux réévaluations et aux enregistrements des pesticides à usage limité.



Réduire le fardeau lié aux vérifications de tous les programmes en normalisant la formation et les protocoles des inspecteurs afin de garantir une application juste, fondée sur les risques et prévisible.



Éliminer les exigences de déclarations redondantes requises par le Registre fédéral sur les plastiques en exploitant les données déjà collectées et déclarées conformément aux programmes provinciaux de responsabilité élargie des producteurs.



Exclure la Loi sur la salubrité des aliments au Canada et ses règlements de l'application de la Loi sur le libre-échange et la mobilité de la main-d'œuvre au Canada et ses règlements, afin d'éviter la création d'un fardeau administratif et de barrières commerciales en s'en remettant à une mosaïque de règlements provinciaux et territoriaux, y compris en matière de sécurité alimentaire.



Adopter une perspective de compétitivité interministérielle, entreprendre une consultation consciencieuse et prendre en compte le fardeau réglementaire cumulatif afin d'éviter les retombées négatives sur la production alimentaire, la sécurité alimentaire et le commerce international.





